

VENDREDI

04

DECEMBRE 2015

Ensemble devant le Palais de Justice d'Annecy - 8 h 30

Ce jour-là aura lieu le délibéré dans l'affaire qui oppose le MEDEF aux Travailleurs.

En effet, TEFAL, en portant plainte contre l'Inspectrice du Travail et le lanceur d'alerte pour recel de documents volés, attaque les droits des travailleurs et leurs libertés d'expression !

La CGT appelle à se rassembler devant le Palais de Justice dans l'unité la plus large pour soutenir nos camarades et défendre le droit des travailleurs et une inspectrice du travail au service des travailleurs et non au service des puissants.



Pour rappel, l'Inspectrice du Travail n'avait fait que son travail en dénonçant des accords illégaux et le lanceur d'alerte qui aurait dû être protégé par la justice, a dévoilé des documents qui démontraient la volonté de TEFAL de museler et harceler l'Inspectrice

*Rassemblés !
Unis !
Solidaires !*